

# du nouveau dans votre service assainissement !



La nouvelle station d'épuration de la ville sera mise en service dans les prochaines semaines, après plusieurs mois de travaux. Elle remplacera celle utilisée précédemment qui ne répondait plus aux normes en vigueur qui protègent notre environnement et sera gérée par SUEZ. Elle sera démantelée. La mise en service de la station d'épuration entraîne une augmentation du coût du service d'assainissement qui est partagé avec la commune de Sainte-Colombe.

Désormais, la station a une capacité de traitement de :

## 4 000

équivalent habitants

## Comment sont traitées les eaux usées ?

À leur arrivée sur la station, les eaux usées sont relevées puis débarrassées des déchets solides (dégrillage), des sables et des graviers (dessablage) et des graisses (dégraissage). Un bassin tampon est également prévu pour réguler l'arrivée des eaux usées sur la station d'épuration. Ensuite, elles passent dans un bassin d'aération dans lequel des bactéries, activées par injection d'air, absorbent la pollution dissoute (organique et azotée) qui se transforme en boues. Les boues sont ensuite séparées de l'eau par décantation dans un clarificateur. L'eau dépolluée est restituée au milieu naturel. Les boues sont, quant à elles, épaissies dans une centrifugeuse avant d'être transportées au centre de valorisation du SMAB situé à Presles-en-Brie.

La réglementation assainissement en vigueur impose un suivi de la qualité de l'eau tout au long du processus de traitement et lors du rejet en milieu naturel. Au quotidien, des hommes et des femmes surveillent le bon déroulement des étapes de traitement et analysent les paramètres contrôlés.

En complément, la station épuration est équipée de capteurs qui sont reliés au centre de télécontrôle de SUEZ et alertent en cas de dysfonctionnement, 24h/24, 365 jours par an.

